

RÉSERVÉ AU CENTRE DE FORMATION

Agrément Etat Agrément Conseil Régional Autre

N° d'agrément ou de convention : _____
 Intitulé du stage ou cycle
 (doit correspondre à celui qui a fait l'objet de l'agrément de rémunération)

Spécialité de la formation (NSF) spécialité code fonction

Nomenclature consultable à l'adresse suivante : <http://www.centre-inffo.fr/Nomenclature-des-specialites-de.html>

Adresse électronique du centre _____ @ _____

Code postal et commune du lieu de formation _____

Date d'ouverture _____ Date de fin prévue _____

Durée totale du stage pour le stagiaire (en heures) _____

dont en entreprise _____

Durée hebdomadaire (en heures) _____

Stagiaire entré le _____ Date de sortie prévue _____

- Objectif du stage : reportez-vous à la notice explicative (cochez la case concernée)
- certification
 - professionnalisation
 - préparation à la qualification
 - remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation
 - (re) mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel
 - perfectionnement / élargissement des compétences
 - création d'entreprise

Si le stage vise une certification ou une professionnalisation, niveau de la qualification préparée

- niveau CAP - BEP (niveau V)
- niveau Baccalauréat, Brevet technicien, Brevet professionnel (niveau IV)
- niveau DEUG, DUT, BTS (niveau III)
- niveau licence et supérieur (niveau I et II)

Le directeur du centre certifie que cette demande est comprise dans les limites de l'effectif agréé au titre de la rémunération et que les mentions portées par son établissement sur le présent imprimé sont exactes.

Fait le _____ 20 _____

Signature du directeur du centre de formation
 ou de la personne délivrant habilité

CACHET DU CENTRE

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

<input type="checkbox"/> Accord	Décision de rémunération n° _____
à compter du _____	Montant _____ , _____ €
à compter du _____	Montant _____ , _____ €
Indemnité transport-hébergement : _____ , _____ €	<input type="checkbox"/> base mensuelle <input type="checkbox"/> base horaire
Codification _____	VISA _____
<input type="checkbox"/> Rejet (motif à notifier) _____	



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE D'ADMISSION
 AU BÉNÉFICE DES RÉMUNÉRATIONS
 DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

(Sixième partie du Code du Travail) cerfa N°11971*03

Centre de formation

CACHET

Organisme gestionnaire

À REMPLIR PAR LE STAGIAIRE

ETAT CIVIL

M. Mme Mlle

Votre nom de naissance _____

Votre nom d'épouse ou d'époux (éventuellement) _____

Votre prénom _____

Votre date de naissance _____ à _____

Votre nationalité Française Union européenne Autre (à préciser) _____

Votre domicile habituel avant le stage _____
 numéro _____
 code postal _____
 rue ou lieu dit _____
 commune _____

Votre adresse électronique _____ @ _____

Votre domicile est à _____ km du centre de formation

S'il y a eu changement de résidence pour la durée du stage, indiquer la nouvelle adresse :

Votre nouvelle adresse _____
 numéro _____
 code postal _____

VOTRE SITUATION FAMILIALE

• Vous êtes :

célibataire marié(e) en union libre pacsé(e) veuf(ve) séparé(e) divorcé(e)

• Vous avez : _____ enfants

RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE

Votre numéro de sécurité sociale _____

Vous êtes affilié(e) :

au régime général à la caisse de : _____ département : _____

au régime d'assurance maladie des exploitants agricoles en tant que : exploitant conjoint
 associé d'exploitation aide familial

au régime des salariés agricoles en tant que : salarié d'exploitation salarié d'organisme agricole

à un autre régime (précisez lequel) : _____

Vous n'êtes pas affilié(e) à titre personnel (par exemple : ayant-droit)

MODE DE PAIEMENT SOUHAITÉ

virement bancaire virement postal autre, à préciser _____

POURSUIVRE PAGES SUIVANTES

NOTICE EXPLICATIVE À L'ATTENTION DU STAGIAIRE



11971#03

1. Cochez les cases correspondant à votre situation

2. Remettez à votre centre de formation le présent formulaire accompagné des pièces justificatives suivantes :

• ÉTAT CIVIL

Si vous êtes de nationalité française :

- Copie de votre carte nationale d'identité en cours de validité
- Ou copie de votre passeport en cours de validité
- Ou à défaut un certificat de nationalité

Si vous êtes de nationalité étrangère :

- Titre de séjour permettant l'accès aux stages de formation professionnelle (renseignez-vous auprès de votre centre de formation)

Si vous êtes mineur non émancipé :

- Autorisation parentale sur le modèle que vous remettra votre centre de formation

• PAIEMENT

• PARCOURS PROFESSIONNEL

Si vous avez déjà travaillé :

- Dernier certificat de travail
- Bulletins de salaires pour 910 ou 1 820 heures
- Éventuellement, suspension d'indemnisation si vous étiez employé dans le secteur public

Si vous avez déjà effectué un stage rémunéré au titre de la sixième partie (ex livre ix) du code du travail

- Décision AFPA, Pôle emploi (Assedic) ou Agence de services et paiement (Chasea)

• SITUATION FAMILIALE

Si vous appartenez à l'une des catégories mentionnées au paragraphe « Publics particuliers » :

- Photocopie du livret de famille
- Éventuellement copie de l'ordonnance de séparation, du jugement de divorce ou attestation de la CAF (cas des parents isolés)
- Éventuellement copie du carnet de maternité et tout justificatif de votre situation si vous êtes une femme seule, enceinte

• SI VOUS ÊTES TRAVAILLEUR NON SALARIÉ

- Justificatif de votre activité salariée ou non salariée durant 12 mois dont 6 consécutifs dans les 3 ans qui précèdent l'entrée en stage (attestation de la caisse de protection sociale, extrait du registre du commerce et des sociétés...)

• SI VOUS ÊTES RECONNNU TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

- Décision de la CDAPH
- Éventuellement, attestation de la CPAM mentionnant le montant des indemnités journalières que vous percevez durant votre stage
- Dernier certificat de travail et bulletins de salaire pour permettre le calcul de votre rémunération de stage
- Attestation de votre employeur si votre contrat de travail est suspendu, avec mention « sans solde » ou montant du salaire maintenu

• PROTECTION SOCIALE

- Copie de votre carte d'assuré social si vous en avez une

Interrogez votre centre de formation

POUR TOUTE QUESTION RELATIVE AU TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER,
VOUS DEVEZ VOUS ADRESSER EN PRIORITÉ À VOTRE CENTRE DE FORMATION

NOTICE EXPLICATIVE À L'ATTENTION DE L'ORGANISME DE FORMATION

(Cf page 4 du formulaire : partie réservée au centre de formation)

SPÉCIALITÉ DE LA FORMATION : la nomenclature des spécialités de formation (NSF) est consultable sur internet :
<http://www.centre-inffo.fr/Nomenclature-des-specialites-de.html>

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION :

Dans le cadre de cette nomenclature, la notion de formation qualifiante regroupe ces deux dernières notions : formation certifiante ou professionnalisaante.

1. Certification

Cette catégorie comprend l'ensemble des formations sanctionnées par le passage d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle). Les certifications regroupent l'ensemble des diplômes généraux de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (diplômes nationaux, diplômes des Universités) ainsi que l'ensemble des certifications professionnelles inscrites au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

2. Professionnalisation

Les objectifs des formations professionnalisaantes sont très proches de ceux des formations certifiantes professionnelles, mais elles ne donnent lieu à aucun diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP. Comme les formations certifiantes professionnelles, ces formations visent à enseigner les techniques et connaissances propres à rendre un individu opérationnel dans un métier (ou plus généralement sur un type de poste de travail).

Attention à ne pas confondre avec les formations de perfectionnement, qui visent à approfondir les compétences de publics déjà opérationnels dans un métier ou un poste donné.

3. Préparation à la qualification

Cette catégorie comprend les formations qui préparent à l'entrée dans toute formation qualifiante (i.e. certifiante ou professionnalisaante), quel que soit son niveau. On y inclut bien sûr les formations de pré-qualification pour les jeunes (des Conseils Régionaux) par exemple. Les formations de préparation aux concours sont donc incluses dans cette catégorie.

4. Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation

Il s'agit là de stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences ou techniques transversales à une large gamme de métiers. Il peut s'agir de remise à niveau dans les disciplines générales (français, lutte contre l'illettrisme, mathématiques de base), mais également d'initiation aux langues, d'initiation aux logiciels courants de bureautique (EXCEL, WORD, POWERPOINT et équivalents) ou d'initiation à Internet (messagerie et navigation).

5. (Re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel

Cette catégorie rassemble l'ensemble des stages visant à analyser les perspectives d'orientation des stagiaires en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités professionnelles, ainsi que des difficultés sociales qu'ils ont éventuellement rencontrées. Ils peuvent intégrer un travail sur les savoirs de base ou des modules de familiarisation avec le milieu de l'entreprise.

Ces stages ne se confondent pas avec les stages de préparation à la qualification qui s'inscrivent quant à eux dans un métier défini et constituent une étape avant d'entreprendre un stage certifiant ou professionnalisaissant.

6. Perfectionnement, élargissement des compétences

Les formations de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires. Ils favorisent l'adaptation des salariés à leur poste de travail, l'évolution ou le maintien dans leur emploi. Dans le cas particulier du perfectionnement, ces formations supposent explicitement des pré-requis (qualification ou expérience professionnelle). Exemple : Cette catégorie comprend les stages de niveau avancé de langue, de bureautique et d'utilisation des outils Internet. Elle comprend aussi les stages de développement personnel pour les salariés.

7. Crédit d'entreprise

RÈGLE IMPORTANTE DE CODAGE :

Certains stages peuvent cumuler plusieurs objectifs différents : les items 6 et 7 peuvent être compatibles avec les items 1, 2 ou 3. Un stage certifiant peut par exemple relever aussi du perfectionnement. Lorsque ce sera possible, on admettra donc plusieurs codages. Néanmoins, les applications informatiques ne sont pas toujours compatibles avec une double codification. Il est donc nécessaire d'instaurer une priorité de codage.

A ce titre, si un stage répond à plusieurs objectifs, l'item 1, 2 ou 3 sera privilégié.